

regards

sur...

La revue du Centre Contre les Manipulations Mentales

SANTÉ La prévention infiltrée



Sommaire

IN MEMORIAM, p. 2

ÉDITO, p. 3

SANTÉ, LA PRÉVENTION INFILTRÉE

- La prévention dans le domaine de la santé : une nouvelle aubaine pour les thérapeutes déviants et les escrocs aux aguets, p. 4
- Sources d'inquiétude, p. 7

LES ARNAQUES À LA ROMANCE, QUAND LE PRÉTEXTE DE L'AMOUR PERMET DE RÉCOLTER DES SOMMES COLOSSALES, p. 13

LES AÎNÉS, NOUVELLE PROIE DES DÉRIVES SECTAIRES, p. 17

L'EMPRISE SOUS L'ANGLE DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES, p. 20

BIBLIOGRAPHIE, p. 23

Bureau du CCMM National

Président :

Francis Auzeville

Vice-présidents :

Frédéric Budon

Francine Caumel

Secrétaire générale :

Béatrice Maret

Trésorière

Annie Guibert

CCMM - Centre Contre les Manipulations Mentales
42-52 rue de la Py - 75020 Paris - Tél : 01 44 64 02 40
www.ccmm.asso.fr

Directeur de la publication : Francis Auzeville
Rédacteur en chef : Claire de Berejnikoff-Rosemberg
Secrétaire de rédaction : Claude-Gabrielle Thomas
Publication enregistrée ISBN : 1769-3330
Maquette, pré-press, impression : Belle Page n°231216
Crédits photos : CCMM - Belle Page - Pixabay, Pexels, Marijana, Gerd Altmann : Elf-Moondance, Aitoff, Geralt, Cottombro, Mohamed Hassan, Anher, Philipp Fakenhagen

Simone Soulas nous a quittés le 7 octobre 2023, membre du conseil d'administration du CCMM-National, Simone s'était impliquée dans notre association, mue par un engagement citoyen.

L'abus de faiblesse, l'atteinte aux droits humains, l'embrigadement de jeunes sont des maux qui pèsent violemment sur nos sociétés. Face à des situations qui interpellent, Simone avait choisi de donner de son temps, donner de sa personne pour s'investir avec franchise et rigueur, dans le combat contre l'emprise mentale et les dérives sectaires.

Comme quelques-uns au CCMM, elle avait pesé dans des prises de décisions pour faire évoluer des situations dramatiques de victimes et familles de victimes de radicalisation islamique.

Hommage de son équipe : « Mobiliser l'attention d'une salle entière en portant sa voix dans tout l'espace, à chaque rencontre relever ce détail qui vous caractérise, pas pour vous flatter, seulement pour marquer l'instant, se rendre disponible aux causes qui nous animent, analyser finement la situation par un juste recul, s'émouvoir mais rester digne, écrire avec clarté, rire aux éclats, sourire. Simone composait ainsi notre trio. Son départ est une grande et douloureuse perte pour le CCMM. Et pour le dire à la Prévert : « quelle saloperie la maladie ! ».

Gérard Lopez, psychiatre référent au CCMM est décédé le 25 mars 2022. C'est un pionnier de la victimologie en France, cofondateur, notamment, de l'Institut de victimologie de Paris avec lequel, notre association a signé une convention de partenariat.

Il est le promoteur en France de la victimologie, une inter discipline apparue juste après la première guerre mondiale mais qui, pendant longtemps n'a pas mobilisé les professionnels de la santé. L'intérêt de formation spécifique s'est concrétisé dans les années 1980, en partie à la suite des conflits du xx^e siècle mais aussi des mouvements de femmes soucieux d'apporter une aide, dans des centres dédiés, aux victimes d'agressions sexuelles. En 1986 en France, sous la première présidence de François Mitterrand, le ministre de la Justice Robert Badinter favorise la création de l'INAVEM (Institut National d'Aide aux Victimes et de Médiation), qui devient ensuite France Victimes. Les attentats de 1986, et ce regroupement des victimes en un réseau d'associations renforcent le besoin d'organiser la prise en charge, en disposant du concours de médecins et professionnels de la santé formés en conséquence. Gérard Lopez est l'un des initiateurs des premiers diplômes universitaires de victimologie en 1993 à l'Université Paris-Descartes. Il participe à la fondation de l'institut de la victimologie de Paris. Il participe également à la cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) mise en place en 1995 par le président de la République Jacques Chirac et Xavier Emmanuelli, alors secrétaire d'État à l'Action humanitaire d'urgence.

Bruno Raffi, est décédé le 1^{er} février 2023 dans sa 58^{ème} année, victime d'une crise cardiaque. Bruno était avocat. Ancien président national 2001-2002, correspondant CCMM-La Réunion depuis 2013.

In memoriam

ÉDITO du président

Un système de santé à bout de souffle

Il est loin le temps où l'organisation Mondiale de la santé (OMS) décernait à la France, la première place des systèmes de santé, lequel apparaît aujourd'hui quelque peu en grande difficulté. En 2021, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) pointait « *les médiocres performances, notamment en matière de prévention, du système français* ». François Braun, ex-ministre de la Santé, lors de sa nomination en juillet 2022, évoquait même un « *système de santé à bout de souffle* ». Mais, malgré quelques mesures et rallonges budgétaires décidées en urgence ces derniers mois, la crise ne cesse de s'intensifier.

Les questions de santé se traduisent – au-delà du problème du financement – par des exigences et des attentes toujours plus grandes : Quels sont les droits du malade ? Où en sont les conditions de travail des professionnels de santé ? Quelle gestion du risque sanitaire ? Ou comment prendre en charge le cinquième âge ?

Le ministère de la Santé et de la Prévention a mis en place en 2018, un projet interministériel qui se voulait d'envergure pour améliorer la santé de la population, et s'inscrire dans le cadre de la stratégie nationale de santé : que chaque français puisse rester en bonne santé tout au long de sa vie. Ce plan « *Priorité prévention 2018-2022* » s'intéresse à tous les aspects de la santé, environnementaux ou comportementaux au cours des différents âges avec leurs spécificités, de la préconception à la préservation de l'autonomie de nos aînés. Cette approche interministérielle affirmait, à l'époque, la volonté du Gouvernement que l'ensemble des ministères puissent contribuer à la prévention en santé et à la promotion, dans tous les territoires et dans tous les milieux, les comportements et environnements permettant de rester en bonne santé tout au long de son existence

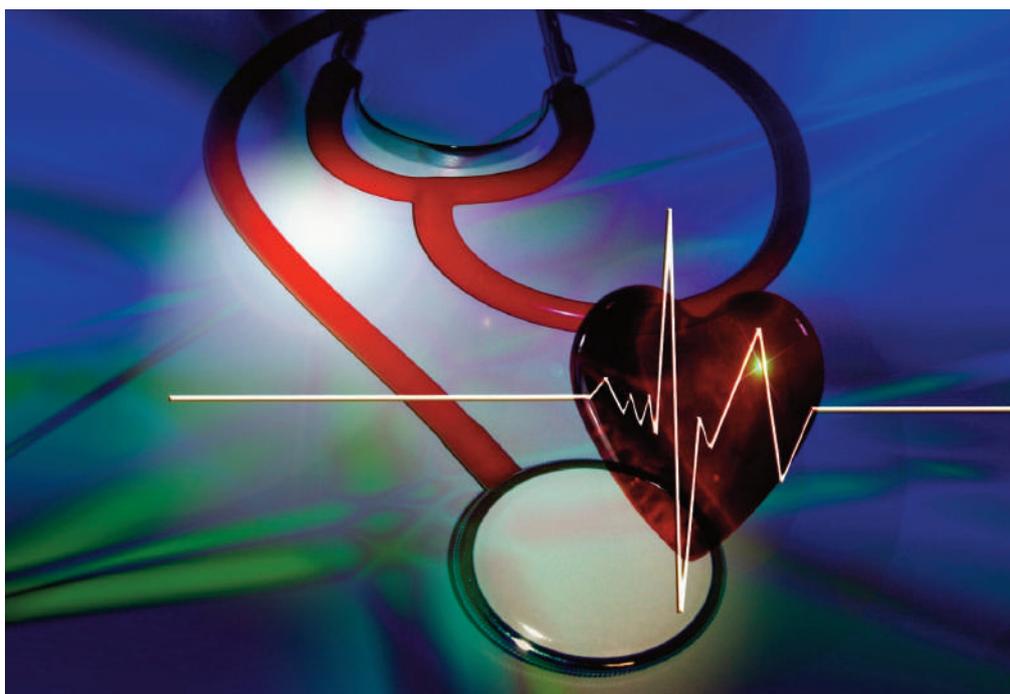
Une omission ?

Un des axes prioritaires de la stratégie définie visait à mettre en place une politique de promotion de la santé, intégrant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie. Force est de constater que le programme n'incluait pas la prévention sur les risques sectaires et l'emprise mentale en matière de santé.

Et pourtant, la politique publique de lutte contre les dérives sectaires s'inscrit dans la protection des libertés fondamentales, liberté de conscience, notamment religieuse, liberté d'association, liberté d'expression et respect de la laïcité. Les consignes de prévention sont principalement assurées par les associations qui luttent contre l'emprise mentale et les dérives sectaires. Elles sont bien trop souvent consultées par des victimes ou co-victimes lorsque des charlatans en tous genres ont déjà exercé leurs agissements nocifs.

C'est précisément dans les failles du système que s'inscrivent les dérives sectaires.

Francis AUZEVILLE,
Président national



La prévention dans le domaine de la santé : une nouvelle aubaine pour les thérapeutes déviants et les escrocs aux aguets

Par Claire de BÉRÉJNIKOFF-ROSEMBERG, médecin pédiatre

La dimension de la prévention dans le domaine de la santé physique, mentale psychologique est une orientation recommandée à l'échelle mondiale par l'OMS dont la France a été un des membres fondateurs en 1948. Depuis cette date la France participe activement à la conception d'une stratégie en santé à l'échelle mondiale, participation réaffirmée à Lyon (12/10/2023 communiqué de presse OMS) en présence du directeur de l'OMS pour le 75^{ème} anniversaire de l'organisme. Chaque pays est ainsi invité à

dégager des priorités dans sa politique en matière de santé publique dans le cadre général d'une amélioration de l'état de santé de sa population et de son bien être en interaction avec ceux des autres populations dans le monde.

En France, né en 1920, le ministère de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale a changé plusieurs fois d'appellation : depuis 2022, le ministère des Solidarités et de la Santé est scindé en deux ministères, censés œuvrer en coordination, celui des Solidarités et

des Familles et celui de la Santé et de la Prévention, soulignant ainsi l'importance de cette dernière en Santé Publique. Dès 2018, un plan interministériel « Priorité Prévention » avait été institué afin de déterminer comment rester en bonne santé toute sa vie en conservant son autonomie le plus longtemps possible. En 2019, les mesures phares étaient annoncées incitant à une alimentation saine, à lutter contre la sédentarité par l'activité physique régulière, l'accent étant mis sur le surpoids et ses consé-

quences, en référence à la communauté scientifique internationale qui avait démontré l'efficacité de ces mesures, par de nombreuses études validées concordantes, pour éviter ou différer l'apparition de certaines affections souvent cumulées (maladies cardiovasculaires, diabète). L'augmentation de ces pathologies passant à la chronicité a renforcé les messages de prévention en direction du grand public pour une meilleure hygiène de vie, chacun étant incité à participer activement à sa propre santé et contribuant indirectement à un rééquilibrage et à une répartition différente de l'enveloppe budgétaire gouvernementale dévolue à ce ministère, sinon lourdement impacté par des prises en charge sur le long terme. L'urgence de l'épidémie du covid-19 a donné un coup d'arrêt à cette dynamique tournée vers la prévention d'affections chroniques invalidantes. Cette période a permis l'essor des médecines parallèles auprès d'une population déstabilisée isolée par la période du confinement où les communautés de pensée antivax complotistes ont pu se déployer sur Internet comme les offres de traitements et moyens de protection sans fondement scientifique apportant faux espoirs et retards à une prise en charge médicale devenue de plus en plus efficace.

Au décours de cette période d'obscurantisme pendant

laquelle la pensée magique a gommé l'esprit critique, le discernement et rendu semble-t-il indispensable à certains, le recours aux conseils thérapeutiques des réseaux sociaux, beaucoup ont continué à avoir recours aux médecines dites douces, souvent alternatives, adeptes de longue date ou convaincus plus récents dans un contexte d'accès difficile aux soins et aux conseils de la médecine conventionnelle alors que « le naturel » est à portée de main... Paral-

lèlement l'axe prévention est revenu en force par l'intermédiaire des autorités officielles scientifiques, médicales relayées par les médias, la presse non spécialisée, les publicitaires actionnés par les représentants de l'agro alimentaire ; l'ensemble s'est trouvé décliner entre recommandations, incitations d'instances reconnues et slogans s'adressant à tout public : « la santé est dans l'assiette, cinq fruits et légumes par jour, bouger, faites du sport, bien dans son corps, bien dans sa tête, bien avec les autres, luttez contre la sédentarité et l'isolement etc. » ; les messages en matière d'équilibre alimentaire ont progressivement été pris en compte dans les cantines scolaires les restaurants étudiants et d'entreprises, les lieux d'accueil ou de vie des personnes âgées ; de la même façon, l'activité physique a été développée en milieu scolaire, sur le lieu de travail, le sport sous toutes ses formes, pour tous y compris sur ordonnance dans certains cas.

La santé est un droit fondamental !

La santé est un droit humain fondamental qui commence dès la naissance : droit à une bonne nutrition, droit à l'accès aux soins.

La santé est un devoir régalién de tout état démocratique et la République française se doit d'être exemplaire dans ce domaine. Il importe que la politique médicale de l'État soit une politique qui assure la santé publique tout au long de la vie : avant la naissance, au moment de la naissance, au moment de la jeunesse puis de l'âge adulte, et au moment de la vieillesse.

lèlement l'axe prévention est revenu en force par l'intermédiaire des autorités officielles scientifiques, médicales relayées par les médias, la presse non spécialisée, les publicitaires actionnés par les représentants de l'agro alimentaire ; l'ensemble s'est trouvé décliner entre recommandations, incitations d'instances reconnues et slogans s'adressant à tout public : « la santé est dans l'assiette, cinq fruits et légumes par jour, bouger, faites du sport, bien

Les réponses, mises en place pour répondre à ces nouvelles orientations en matière de santé, ont ouvert de nouvelles perspectives aux profiteurs, escrocs opportunistes, praticiens déviants ; des « dérapeutes » divers qui étaient jusqu'alors surtout tournés vers le soin ont élargi leur panel d'offres ou mis en exergue ces préconisations glissant du soit disant curatif au soit disant préventif. Ils souhaitent ainsi amener à eux de nouveaux publics,

des jeunes, des actifs en recherche d'équilibre alimentaire, passionné d'écologie, d'activités en pleine nature, de soins « détox », de nouveaux retraités qui veulent protéger leur santé à venir, des seniors qui veulent retarder l'apparition des maladies liées à l'âge. Intranet reste leur outil de prédilection pour promouvoir cette offre complémentaire de prévention en s'appuyant sur des études pseudo scientifiques ou validées mais tronquées, manipulées, donnant naissance à des affirmations fallacieuses : allant plus loin, quelques uns vont même jusqu'à prétendre pouvoir empêcher l'apparition de cancers ou de métastases, de maladies neuro dégénératives grâce à des régimes, en fait carencés, à base exclusivement de légumes ou de fruits, de compléments alimentaires non référencés, de plantes d'origine douteuses, de boissons bio dynamisées jouant sur la crainte que ces affections suscitent, la vente de ces produits, de recettes de livres, l'organisation de conférences pour convaincre un public plus nombreux sont particulièrement lucratives aux dépens de leurs victimes dont la santé peut être mise en péril. Découvertes lors de recherches sur les réseaux sociaux ou proposées par des coachs sportifs, des clubs d'activités type yoga, les offres de stages d'approfondissement, de randonnées, de séjours

loin des villes se sont multipliées mettant l'accent sur les bienfaits d'une alimentation saine, souvent bio associée à une activité physique, marche, sports de plein air pour se maintenir en bonne santé en référence au courant actuel, starter ou renforcement ponctuel d'une prise en compte individuelle de sa santé future, ces offres sont tout à fait intéressantes, mais certaines se révèlent être une source lucrative de revenus par des prestations payantes supplémentaires, massages énergisants et soins du corps, séances de yoga, méditation etc., des cours pour devenir à son tour éducateurs en santé.

Enfin, des stages proposent des cures de restrictions



alimentaires, compensées par la prise de jus de fruits, de légumes, de tisanes associées à de longues randonnées envisageables sur un temps court après avis médical préalable et encadrées par un professionnel de santé reconnu : malheu-

reusement l'accompagnement est fait par un naturopathe ou un « sachant » autoproclamé, et de telles pratiques, parfois complétées par des irrigations du colon peuvent avoir de graves conséquences. Enfin le jeûne complet accompagné d'exercices physiques épuisants, de manque de sommeil sur fond de discours et de pratiques ésotériques souvent en relation avec l'environnement naturel est plus l'apanage d'un individu ou d'un groupuscule qui cherchent à affaiblir des participants pour exercer leur emprise.

Si les messages de prévention primaire qui portent spécifiquement sur la diététique et l'activité physique ont été parfaitement entendus par le grand public et ont largement diffusé, beaucoup dans une société encore très individualiste tentent de se les approprier en adaptant au mieux les diverses préconisations qui devraient être formulées par un professionnel (médecins généralistes, nutritionnistes, diététiciens) ou par un encadrement sportif adapté. C'est la raison pour laquelle tant de personnes se laissent séduire et piéger par des discours et des offres qui semblent répondre à leurs attentes et présenter toutes les garanties reposant, de fait sur une distorsion d'études scientifiques qui ne s'appliquent qu'à des cas particuliers ou des affirmations peu crédibles. ■



Les sources d'inquiétudes

Par Annie GUIBERT

En 2023, les dérives sectaires constituent un risque sérieux dans le domaine de la santé. Le dernier rapport de la MIVILUDES indique que près de 38 % des signalements reçus ces deux dernières années concernent des dérives sectaires dans le champ de la santé.

L'industrie pharmaceutique compte parmi les secteurs les plus rentables de la planète. Des décennies de profits et de scandales, de pratiques commerciales dangereuses pour la santé, les coûts faramineux des médicaments ont terni l'image de l'industrie pharmaceutique

désormais soumise à une étroite surveillance, depuis la pandémie liée au Covid-19. La dissonance est aujourd'hui immense : personne ne sait plus que croire et à qui faire confiance, et le nombre de ceux qui se détournent de la médecine conventionnelle augmente régulièrement. Mais il est parfois difficile de distinguer les pratiques normales de celles qui relèvent d'une dérive sectaire.

Et par voie de conséquence, la médecine conventionnelle décrédibilisée, favorise un marché lucratif pour les gourous, complotistes, médecines alternatives, influenceurs

sur le web, escrocs, tous aussi dangereux pour la santé publique. Tous portent atteinte à l'intégrité physique, à la dignité, aux finances de la personne.

Les assurances et recettes de guérison, de bien-être et de développement personnel sont au centre des pratiques sectaires. Celles-ci émanent de structures organisées à dimension internationale ou de la multitude de « gourous thérapeutiques » isolés, ou organisés entre eux en réseaux. Avec pour conséquence une l'impossibilité de guérison, voire un risque vital.

Cependant, « *le risque est majeur dans le domaine des médecines alternatives (acupuncture, hypnose, ostéopathie, sophrologie...* », souligne Bruno Falissard, qui a coordonné plusieurs rapports de l'INSERM sur ces pratiques.



« *En plus d'être mal évaluées, voire pas du tout, ces approches ne sont pas réglementées, ni standardisées. Résultat, n'importe qui peut se prétendre thérapeute et appliquer des idées ou protocoles de soin plus ou moins fantaisistes. Ce qui accroît le risque d'emprise* ».

Jeûne hydrique, alimentation vivante, reiki, naturopathie, méditation de guérison, kinésiologie, médecine anthroposophique,.... De nouvelles médecines dites douces et/ou alternatives apparaissent régulièrement et certaines d'entre elles récuse les résultats de la médecine conventionnelle. À titre d'exemple : Stages, rituels, jeûnes, thérapies, l'offre ne manque pas autour de la question du « *féminin sacré* » pour soigner l'endométriose.

Comme l'explique Samir Khalfaoui, conseiller santé à la MIVILUDES, « *la banalisation de nouvelles pratiques, y compris charlatanesques, permet aux mouvements sectaires de s'attaquer au système conventionnel* ». *Beaucoup prétendent s'ins-*

pirer de bases scientifiques donnant l'impression qu'ils proposent une médecine à la portée de tous : ils inventent un néolangage où se mêlent vocabulaire scientifique et vocabulaire courant et parviennent ainsi à donner à ces méthodes une apparence de sérieux, alors qu'elles sont le plus souvent illusoires ». Il est d'autant plus difficile pour les malades de s'y retrouver que l'hôpital lui-même est victime d'entrisme. Chantal Gatignol, conseillère à la MIVILUDES, explique que « *ces mouvements entrent par les visites aux malades [...] mais aussi par le biais de la formation des personnels soignants* ».

Au nom du bien-être et de l'écologie

De véritables prédateurs, exerçant emprise mentale, arnaque financière et parfois sexuelle surfent sur l'engouement pour les médecines

naturelles et proposent sur le net des substances et objets pseudo-thérapeutiques. Les domaines les plus concernés par cette augmentation sont le cancer et d'autres maladies graves au long cours, les pathologies de l'enfance et tous les troubles liés à la santé psychique.

Pharmacies en ligne

La Commission européenne reconnaît aujourd'hui l'existence de pharmacies en ligne – licites dans certains pays – et travaille à la création d'un label dédié pour que l'internaute puisse faire la différence entre les pharmacies licites et les illicites. Mais elle convient déjà qu'il pourra être contrefait.

Les pharmaciens délivrent d'autres substances que des médicaments – des plantes, des oligo-éléments... Si nos pharmacies ne peuvent délivrer que les plantes qui font partie de la pharmacopée (française et européenne), il est possible, dans la rue et sur Internet, de trouver n'importe quoi à acheter. Il ne s'agit pas nécessairement de dérives sectaires, plus souvent d'escroquerie et de charlatanerie. Les moyens de communication inondent le grand public de références à de nouvelles plantes pourvues de toutes les vertus imaginables, qui pénètrent facilement le territoire et sont écoulées très rapidement.

La question du diplôme d'herboriste est une autre source d'inquiétude. Depuis le Décret n° 2008-841 du

22 août 2008 relatif à la vente au public des plantes médicinales inscrites à la pharmacopée et modifiant l'article D. 4211-11 du code de la santé publique, la vente de 148 plantes est autorisée. Si les herboristes ont, comme le disent leurs défenseurs, une meilleure connaissance des plantes, il faut s'en réjouir, mais ils ne sont toutefois pas des professionnels de santé !

Les plateformes de rendez-vous

Les plateformes de prise de rendez-vous médicaux sont également sous surveillance.

nisme, certains imposteurs profitent des plateformes de prise de rendez-vous, comme Médocine (un réseau de praticiens issus de diverses spécialités : praticiens en naturopathie, réflexologie, médecine traditionnelle chinoise, sophrologie, ayurvéda, hypnose, shiatsu, psychothérapies, nutrition, aromathérapie, ostéopathie, thérapies brèves ...).

En 2020, la magistrate Hanène Romdhane, à l'époque cheffe de la Miviludes, regrettait et soulignait : « *un vide juridique et une absence de prise en compte de cette*

tère de l'Enseignement supérieur ne remet pas de l'ordre ».

Des pratiques très à la mode, comme le yoga ou la méditation, peuvent être un point d'entrée terrible. À l'école, on fait désormais des séances de méditation. On en organise même à l'Assemblée nationale ! Jérôme Salomon, le directeur général de la Santé, a, par exemple, organisé un grand colloque au ministère de la Santé en juin 2019 pour vanter les mérites de la méditation en pleine conscience, qui guérirait toutes formes de stress.

Un faux-nez ?

Disposition privée, aux appuis placés au plus haut niveau de l'État, l'Agence des Médecines Complémentaires et Alternatives pourrait, quelques mois après sa création, muer en agence gouvernementale. L'A-MCA s'est initialement donnée pour objet de « *favoriser la réflexion, l'expérimentation, l'action et la formation en faveur de l'intégration cohérente, structurée et sécurisée des médecines complémentaires et alternatives* ». Malgré la modification de son nom, substituant, « Alternatives » en « Adaptées », le projet inquiète, appelle à la prudence, impose la vigilance et pose de nombreuses interrogations à la sphère de défense contre les dérives sectaires et l'emprise mentale : Groupes de pression ? « Infiltration des fake médecines » ? Institutionnalisation de pra-



L'Ordre national des médecins presse ainsi le géant Doctolib de « *séparer clairement* » les professionnels de santé des autres professions qui n'ont pas les mêmes finalités. « *Il faut un site à part* », déclarait en 2022 au « Quotidien » le Dr François Arnault, président de l'Ordre. Doctolib a suspendu le profil de 17 praticiens formés par la naturopathe Irène Grosjean, figure de proue controversée de ce mouvement.

Pour vanter leurs pratiques fantaisistes, parfois dangereuses, proches du charlata-

problématique au niveau du ministère de la Santé ».

Un mélange de lobbying et d'entrisme empêche le gouvernement d'agir

Aujourd'hui, de nombreuses facultés de médecine délivrent des diplômes pour exercer des pratiques thérapeutiques non reconnues scientifiquement ; et pour Georges Fenech l'ancien président de la Miviludes « *Ça donne un vernis officiel qui vous permet d'avoir une plaque. Pour moi, c'est un vrai scandale et je me demande pourquoi le minis-*

tiques non éprouvées scientifiquement ? Entrisme du mouvement anthroposophique ? Nouveau coup porté à la MIVILUDES ?

Les engagements du Gouvernement face à de fortes attentes

Dans un entretien au journal *Le Monde*, en juillet 2023, Aurélien Rousseau, ministre de la Santé souhaitait se donner du temps pour écouter et fixer ses priorités, malgré la crise de l'hôpital. Il avait toutefois égréné quelques-unes de ses « convictions » sur la « prévention », notamment, sur les solutions qui émergent du « terrain ». Saura-t-on, un jour, entendre les associations de lutte contre le fléau sectaire ?

Sonia Backès, ex-secrétaire d'État chargée de la Citoyenneté, aujourd'hui démissionnaire, entendait faire de la lutte contre les dérives sectaires et le séparatisme un des marqueurs forts de son action au gouvernement. Face à l'augmentation des signalements relevés par le dernier rapport de la Miviludes, son ministère a organisé les 9 et 10 mars 2023, des assises nationales pour lutter contre cette calamité encore mal identifiée en France. L'ambition : dessiner une feuille de route pour endiguer la prolifération de ces dérives. Ces assises ont constitué un événement majeur en matière de lutte contre les dérives sectaires depuis 22 ans.

Elles poursuivaient les objectifs suivants : redonner une impulsion à la politique publique de lutte contre ce fléau et de construire une feuille de route claire sur les dix prochaines années, avec des actions fortes et concrètes à mener. La lutte contre les dérives sectaires semblait être à nouveau sur les rails ! où en sommes-nous aujourd'hui ?

Une nouvelle stratégie pour lutter contre les dérives sectaires, quelques réponses aux attentes des associations

Madame Sabrina Agresti-Roubache, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de la Citoyenneté et de la Ville qui succède à Sonia Backès, a présenté le 15 novembre 2024 en Conseil des ministres un projet de loi permettant, s'il est voté, de renforcer le dispositif juridique existant.

De nouveaux délits et de nouvelles peines vont compléter l'arsenal juridique existant pour mieux combattre les **dérives sectaires**. Ce renforcement de l'arsenal répressif avait été annoncé au lendemain des premières **assises nationales** consacrées au phénomène sectaire et organisées en mars dernier.

Le jeudi 16 novembre 2023 au ministère des Outre-mer, le CCMM a été convié à une réunion de présentation et

d'échanges autour de la stratégie nationale et du projet de loi visant à renforcer la lutte contre les dérives sectaires.

Après avoir rendu hommage à Sonia Backès, qui l'a précédée au ministère, Sabrina Agresti-Roubache a présenté aux principales associations invitées à cette réunion, le projet de loi qui devrait être examiné dans les prochaines semaines par le Parlement. Il vise notamment à inclure de nouveaux délits. L'article 1, par exemple, permettra de réprimer les actes qui visent à placer et à maintenir une personne dans un état de sujétion psychologique et l'article 4 sanctionnera, la « provocation à l'abandon de soins ».

Le CCMM se félicite des propos rassurants de la secrétaire d'État, de sa profonde détermination à lutter avec efficacité contre les actes sectaires et l'emprise mentale :

- Prévention renforcée
- MIVILUDES confirmée et confortée
- Possibilité de se constituer en partie civile pour les associations d'aide aux victimes agréées par le ministère de la Justice et la MIVILUDES
- Désignation de référents dans chaque département après qu'ils aient été formés par la MIVILUDES
- Mise à disposition d'un million d'euros pour aider au financement des associations agréées

- Lancement d'une grande campagne de sensibilisation interministérielle.

Au cours de nos échanges, Madame Sabrina Agresti-Roubache, s'est montrée à l'écoute des inquiétudes du CCMM :

- L'absence de prise de position et la discrétion du ministère de la Santé qui, notamment dans son « plan priorité santé 2018-2023 » a complètement oblitéré la prévention en matière de dérives sectaires.

- La proposition de résolution portée par certains députés en faveur de la transformation de l'A-MCA en agence gouvernementale.
- La suspension de la commission sectes de l'Assemblée nationale.

Le CCMM a par ailleurs souligné le besoin impératif de réinsertion sociale, financière, médicale et culturelle des « sortants » d'emprise sectaire. Un travail d'accompagnement s'impose. Il ne peut être supporté par une

association seule. Le CCMM exprime son souhait que l'accompagnement des victimes et co victimes soit pris en compte par l'exécutif.

Tout en restant très vigilant, sur les suites données au projet législatif par les deux assemblées, le CCMM se félicite du dialogue fructueux qui s'est instauré entre toutes les parties. ■

Préconisations du Centre Contre les Manipulations Mentales

- Que soit restauré le groupe d'études de l'Assemblée nationale sur les Sectes (suspendu en 2017).
- Que soit consulté le tissu associatif spécialisé (CCMM et UNADFI) sur les dangers de l'emprise mentale et des dérives sectaires dans le domaine des pratiques de soins alternatifs
- Faire aboutir les priorités définies dans le Plan « Priorité-Prévention » 2018 -2022, y inclure la prévention sur l'emprise mentale et les dérives sectaires
- Lancer une grande campagne nationale de prévention et d'information sur les dérives sectaires et l'emprise mentale notamment dans le domaine de la santé
- Renforcer l'arsenal législatif autour de l'emprise mentale
- Que les pratiques de soins non conventionnelles soient encadrées par la Loi
- Pratiquer des contrôles dans les facts, les salles d'attente (où sont répandus des prospectus pour des pratiques de soins non conventionnelles ne présentant aucune garantie).
- La politique éducative de prévention et de lutte contre les risques de dérives sectaires en milieu scolaire s'inscrit dans la protection de l'enfant en danger (article L221-1 Modifié par LOI n°2018-703 du 3 août 2018) et la défense de l'intérêt supérieur de l'enfant (loi du 5 mars 2007). Dans le cadre de la protection de l'enfance, il s'agit de recueillir, de traiter et d'évaluer les situations de danger ou de risques de danger pour l'enfant et l'adolescent.

Informations diverses

Projet de loi à consulter sur le site du Sénat :

Texte n° 111 (2023-2024) de M. Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des outre-mer et Mme Sabrina Agresti-Roubache, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur et des outre-mer, chargée de la citoyenneté et auprès du ministre de l'Intérieur et des outre-mer et du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargée de la ville, déposé au Sénat le 15 novembre

Le présent projet de loi visant à renforcer la lutte contre les dérives sectaires, délibéré en conseil des ministres après avis du Conseil d'État, sera présenté au Sénat par le ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, qui sera chargé d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion, avec le concours de la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, chargée de la citoyenneté et auprès du ministre de l'intérieur et des outre-mer et du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargée de la ville.

La Miviludes a conclu des partenariats pour mieux prévenir et protéger les usagers des dérives thérapeutiques à caractère sectaire

Convention URIOPSS, le 25 juin 2013 avec l'Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux d'Ile-de-France (URIOPSS-IDF), sociaux et médico-sociaux.

Convention ARS Ile-de-france, le 27 novembre 2013 avec l'Agence régionale de santé de l'Ile-de-France.

Convention FNMF, le 3 décembre 2013 avec la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF).

Convention EHESP, le 11 février 2014 avec l'École des hautes études en santé publique.

Ordre des infirmiers, le 24 septembre 2015.

Ordre des médecins, la MIVILUDES et le CNOM renouvellent un partenariat pour mieux informer les médecins et les patients sur les dérives sectaires et améliorer la prise en charge des victimes. Ce renouvellement de convention a témoigné de l'engagement des deux institutions en faveur de la prévention, de la lutte contre les dérives sectaires en santé, de la qualité de l'information et de la prise en charge médicale des patients.

Contacts

Pour obtenir des informations, des éléments d'analyse ou des précisions complémentaires, mais aussi pour solliciter une aide ou une orientation dans les démarches que vous envisagez d'accomplir, vous pouvez :

- **Contactez le Centre National Contre les Manipulations Mentales-Centre Roger Ikor**
Président Francis Auzeville
42-52 rue de la Py – 75020 Paris
Tél. 01 44 64 02 40 Mail : france@ccmm.asso.fr
Collectif CCMM des victimes et familles de victimes de l'emprise psycho spirituelle – CCMM – CVPS
Tel. 07 69 29 89 53 Responsable : Francis Auzeville
Permanence psychologue clinicienne Florence Pinloche
Tél. 06 16 10 41 93
 - **Contactez, via son site, la Mission Interministérielle de Vigilance et de Lutte contre les Dérives Sectaires (MIVILUDES)**
 - **Contactez le Centre trauma de l'Institut de victimologie**
2 rue Richerand 75010 Paris
01 43 80 44 40
 - **Sollicitez l'aide des associations d'aide aux victimes, notamment l'UNADFI**
 - **Interrogez une administration de l'État ou un Conseil de l'Ordre professionnel**
- Les personnes qui souhaitent obtenir des d'informations sur un praticien de la santé peuvent se rapprocher des conseils de l'ordre professionnels : ordre des médecins, ordre des pharmaciens, ordre des masseurs-kinésithérapeutes ...
- Il existe une représentation ordinaire par département.
- Pour des faits concernant plus particulièrement des établissements de santé et/ou médico-sociaux, les particuliers peuvent s'adresser aux :
- Agences régionales de santé (ARS) (Une par région).
 - Fédérations hospitalières
 - Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). (Une par département).



Les arnaques à la romance, quand le prétexte de l'amour permet de récolter des sommes colossales

Par Florence PINLOCHE, psychologue clinicienne

Les arnaques en ligne sont très répandues ainsi que multiformes : elles vont de l'envoi d'e-mails frauduleux (par exemple le « phishing »¹) à la vente de produits fictifs pour le placement « sûr et rentable » de ses économies (par exemple, « l'arnaque aux diamants »²).

Parmi ces différentes escroqueries, il en existe une qui utilise le masque de l'amour pour duper ses victimes. Elle est généralement désignée

par l'expression « arnaque à la romance », ou bien « arnaque à l'amour » et elle est particulièrement lucrative pour ses auteurs. Pour preuve, le chiffre annoncé par la Federal Trade Commission : en 2020, aux États-Unis, pas moins de 304 millions de dollars ont été soutirés aux victimes grâce à cette supercherie³.

Malgré l'absence de dérives sectaires, le CCMM est régulièrement sollicité par

les victimes de ce type d'arnaque car elles ont identifié une mise sous emprise et une perte de leur libre arbitre.

Les témoignages reçus concernent principalement des personnes âgées. Elles sont certainement particulièrement recherchées par ces escrocs car elles sont plus susceptibles de posséder d'importantes économies qu'une jeune personne. De plus, ces personnes ont

1. <https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Puiches-pratiques/Phishing-hameconnage>

2. <https://www.capital.fr/economie-politique/une-incroyable-arnaque-au-diamant-a-fait-1200-victimes-en-france-1410143>

3. <https://www.ftc.gov/news-events/data-visualizations/data-spotlight/2021/02/romance-scams-take-record-dollars-2020>

souvent perdu leur conjoint ; cette relative solitude ainsi que la souffrance liée au deuil les fragilisent. Il faut souligner que ces victimes ne sont pas nécessairement isolées : la famille, en particulier les enfants, peut être tout à fait présente mais se retrouve souvent impuissante face à la détermination de leur proche.

Dans ces témoignages, il est possible de repérer 4 étapes principales dans la mise en place de ces escroqueries :

Une prise de contact anodine

Grâce à l'utilisation généralisée des réseaux sociaux, les escrocs ont la possibilité d'entrer en contact avec de très nombreuses personnes, quel que soit leur pays de résidence, à l'aide de prétextes très variés – un site de rencontres, de mots croisés...

Pour les escrocs, l'intérêt majeur de cette prise de contact à distance est l'anonymat. En effet, il est aisé de créer une fausse identité sur internet, et un montage habile rend très difficile l'identification du faussaire par les services de police.

Un rapprochement et une valorisation

Après la prise de contact, l'escroc recontacte rapidement sa victime. Il se montre à son écoute et il est toujours disponible. Il valorise la victime, exprime de l'enthousiasme face à ses projets et partage tous ses points de vue.

Puis, il affirme éprouver des sentiments qu'il n'a jamais ressentis pour personne...

Des mensonges et un harcèlement

Lorsque la victime semble être mise en confiance, l'escroc procède aux premières demandes d'argent. Cet argent doit aider « l'amoureux » à acheter un billet d'avion afin de lui rendre visite, une visite qui n'aura jamais lieu.

Puis les demandes vont devenir de plus en plus pressantes et les montants demandés vont augmenter. Les escrocs débordent d'inventivité pour élaborer des histoires improbables mais toujours adaptées à la sensibilité de la victime. Ils n'hésitent pas à recourir à la culpabilisation, par exemple : « mon fils va très certainement mourir si tu ne me donnes pas rapidement l'argent pour le faire opérer ».

Une forme de harcèlement est mise en place : l'escroc sollicite constamment sa victime, lui envoie sans cesse des messages à toute heure du jour et de la nuit. Le harcèlement épuise à coup sûr la victime et inhibe sa capacité d'analyse. À ce stade, la victime n'est plus en mesure de prendre le recul nécessaire qui lui permettrait de réaliser ce qui lui arrive.

La chute

Les victimes se retrouvent rapidement ruinées. Sous la pression de l'escroc, de nombreuses personnes

contractent un prêt bancaire ou bien demandent de l'argent à leurs proches mais sont dans l'impossibilité de rembourser.

Arrivée à ce point, une grande partie des victimes comprend qu'il s'agit d'une escroquerie. Il leur est particulièrement douloureux d'admettre qu'il n'y avait ni amour, ni même sympathie : tout n'était que mensonge afin d'abuser de leur confiance. Dans les autres situations, c'est l'entourage qui comprend en premier le problème. Il lui revient alors la tâche d'accompagner son proche dans le processus de prise de conscience. Dans tous les cas, lorsque la prise de conscience est bien là, la victime s'effondre. Elle perd l'estime d'elle-même, et souffre d'un intense sentiment de honte et de vide.

Même lorsque le préjudice semble faible, il ne faut pas minimiser les répercussions de ces escroqueries sur la santé mentale des victimes. En effet, les séquelles psychologiques ne sont pas proportionnelles aux pertes. De nombreuses victimes se sentent durablement fragilisées indépendamment de la somme perdue, ou du temps passé avec l'escroc. Ces séquelles peuvent persister de nombreux mois et elles sont difficilement surmontables par une personne âgée.

Le soutien des proches est essentiel pour les victimes. Il leur permet de retrouver

confiance en elle et aux autres. Les proches peuvent également aider à comprendre le fonctionnement de l'escroquerie, ainsi que proposer un accompagnement dans les différentes démarches administratives.

Dans certains cas, une dernière étape peut être observée : l'escroc contacte à nouveau sa victime en prétendant être un avocat spécialisé, ou bien un détective privé. Il propose alors ses services pour résoudre promptement l'affaire, moyennant un dédommagement financier...

Le témoignage de Mme B. permet d'illustrer clairement le déroulement de ces « arnaques à la romance ».

Mme B. s'est présentée comme une jeune retraitée, mariée depuis plusieurs décennies et mère de deux enfants. Elle a souhaité profiter de son temps libre pour réaliser les études universitaires qui l'ont toujours intéressée, dans le domaine des sciences humaines. Dans le cadre d'un travail de recherche, elle devait réaliser des entretiens. Pour ce faire, elle est entrée en contact avec différentes personnes qu'elle ne connaissait pas, via les réseaux sociaux qu'elle utilisait habituellement. Un de ces nouveaux contacts s'est montré particulièrement intéressé par cette étude. Cette personne a affirmé être un homme, un médecin militaire proche de la retraite.

Progressivement, cet homme est devenu très présent, il la flattait, évoquait à demi-mot un sentiment amoureux naissant. Mme B. était séduite. L'escroc a alors exposé la situation de son fils, présenté comme un employé d'une ONG opérant dans un pays instable. Il serait gravement blessé, nécessitant de soins coûteux. L'homme a prétendu ne pas avoir accès à ses économies car son compte bancaire était momentanément bloqué. Il a ainsi demandé plusieurs milliers d'euros à Mme B. afin de pouvoir soigner son fils, en promettant un remboursement rapide, dès que son

semblait toujours absorbée par un problème dont il ignorait la nature. Lorsqu'il a découvert les nombreux virements bancaires, il a tenté d'obtenir de l'aide auprès de la banque. Malheureusement, la banque ne s'est pas inquiétée et a rappelé à Monsieur que sa femme était libre d'utiliser son argent comme elle le souhaitait.

Mme B. a perdu toutes ses économies et le ou les escrocs n'ont jamais été identifiés malgré le dépôt de plainte.

Les récents témoignages entendus au CCMM font état d'un changement de posi-



compte serait débloqué. Puis les mensonges se sont multipliés, tout comme les virements réalisés par Mme B. Le mari de Mme B. s'est inquiété dès qu'il a constaté que sa femme modifiait son comportement : elle ne se séparait plus de son téléphone, consultait de façon compulsive sa messagerie et

tion des établissements bancaires. En effet, ces derniers se voyaient fréquemment reprocher leur absence de réaction qu'ils justifiaient ainsi : « la personne est majeure et ne souffre pas d'une diminution de ses capacités cognitives ; rien ne justifie que nous intervenions ».

À présent, les banques se montrent davantage réactives face aux virements inhabituels effectués par leurs clients. Dans les dernières situations rencontrées au CCMM, les banques ont informé leur client de la possibilité d'une escroquerie et l'ont encouragé à porter plainte. En dernier recours, elles ont menacé de fermer le compte lorsque les virements suspects étaient maintenus. Ces mises en garde ont facilité la prise de conscience.

Si les banques ne peuvent être tenues responsables de l'existence de telles escroqueries, elles apparaissent comme déterminantes dans la lutte contre ces escroqueries et dans la protection de leurs clients.

Actuellement, les situations dramatiques de harcèlement scolaire liés à l'utilisation des réseaux sociaux dirigent l'attention des autorités et du public sur les risques concernant les plus jeunes. Cependant, il faut rappeler

que ces risques concernent, malheureusement, toutes les tranches d'âges et toutes les classes sociales.

Au regard des témoignages entendus au CCMM, la diffusion d'une prévention spécifique pour nos aînés apparaît comme essentielle. Les escrocs existeront toujours, mais une personne avertie se posera les bonnes questions et mettra fin à l'arnaque rapidement. ■



La marchandisation du bonheur

Dans nos sociétés hédoniques, consuméristes, la recherche effrénée du bonheur devient le nouveau paradigme sociétal. De nouvelles thérapies dites alternatives ou New Age attirent une clientèle très fervente de médecine alternative parallèle, holistique, spiritualiste qui n'a aucune validation scientifique. Elle présente de véritables

risques pour la santé avec parfois des refus de soins au profit de prises en charge pseudo psychothérapeutiques ou spirituelles. Il existe environs 450 psychothérapies qui deviennent sectaires quand elles se transforment en dogme influençant le sujet et sa psyché afin d'adhérer à des référentiels qui deviennent la vérité. La véritable thérapie laisse le sujet libre : libre de penser, de dire "je", d'agir, et même libre de quitter son thérapeute.

Auteur : Nicolas Sajas

Éditeur : L'Harmattan, 2022



Gare aux gourous

Depuis l'avènement du New Age dans les années soixante et l'engouement pour le développement personnel, des charlatans ont pris possession de notre santé et de notre bien-être. De nos jours, quatre français sur dix et 60 % des malades du cancer ont recours aux médecines dites complémentaires, douces ou alternatives. Du jeûne hydrique au respirianisme, en passant par la macrobiotique, la naturopathie, la kinésiologie, l'anthropos-

sophie, le reiki, la dianétique, l'Access bars ou encore la méditation curative, les offres se multiplient à profusion. À partir de témoignages et de documents inédits, Georges Fenech lève le voile sur les dangers de certaines pratiques. Il dénonce sans langue de bois l'infiltration des communautés pseudo-thérapeutiques à tous les niveaux de la société : écoles, universités, entreprises, églises, ministères et réseaux sociaux. Ce cri d'alarme est lancé avant que le piège ne se referme définitivement sur notre bien le plus précieux, la santé.

Auteur : Georges Fenech

Éditeur : Rocher, 2020



Arnaques du NET. Les brouteurs dévoilés. Stratagèmes et prévention en ligne

Bienvenue dans ce voyage fascinant à travers les méandres du cyberspace, où des individus sournois, communément appelés "brouteurs", se livrent à une danse délicate de tromperie et de manipulation. Pour comprendre pleinement cet univers complexe, nous allons plonger dans les origines du terme « brouteur » et dévoiler les coulisses de leurs opérations en ligne.

Auteur : Christophe GAST

Éditeur : Independently published - 31 DÉCEMBRE 2023



Les aînés, nouvelle proie des dérives sectaires

Par Pierre-Marie CHAPON

Les dérives sectaires représentent une menace croissante pour la société, et malheureusement, les seniors ne sont pas épargnés par ce phénomène. Les manipulateurs profitent souvent de la solitude, des inquiétudes liées à la santé et à la fin de vie, ainsi que de l'isolement social pour les attirer dans leurs filets.

Dans cet article, nous examinerons les éléments qui rendent les seniors vulnérables, les principales techniques utilisées et les actions à mener auprès des seniors, familles, aidants et professionnels pour limiter les risques.

Un préalable : la recherche d'un bien-être

Si la solitude est souvent un facteur clé, car les proches et amis peuvent s'éloigner avec le temps, laissant les personnes âgées seules et à la recherche de nouveaux liens sociaux. L'anxiété face aux changements physiques et mentaux liés à l'âge peut également fragiliser leur estime de soi et leur confiance en elles, les rendant plus réceptives aux promesses de soutien et d'acceptation inconditionnelle offertes par des groupes de manipulateurs qui répond à des caractéristiques communes à de nombreux aînés :

- Envie de renouer avec la nature, telle que sublimée à travers des souvenirs d'enfance ;
- Besoin de croire en la vertu de pratiques de santé et de médecine plus saines, en opposition à la médecine et aux médicaments dont les effets nocifs sont ressentis par soi-même ou dans l'entourage ;
- Peur de vieillir, et donc de mourir et besoin de se réfugier dans la pensée magique ;
- Sentiment de sécurité grâce à des rencontres et des échanges « bienveillants » ;
- Modification du regard porté sur l'argent, en

accordant moins d'attention au montant dépensé ;

– Besoin de se sentir acteur, alors même que l'on est privé du rôle social de l'actif ;

– Affirmation de sa singularité, de son pouvoir de s'affirmer en s'opposant et en critiquant la société (position notamment d'anciens soixante-huitards) ;

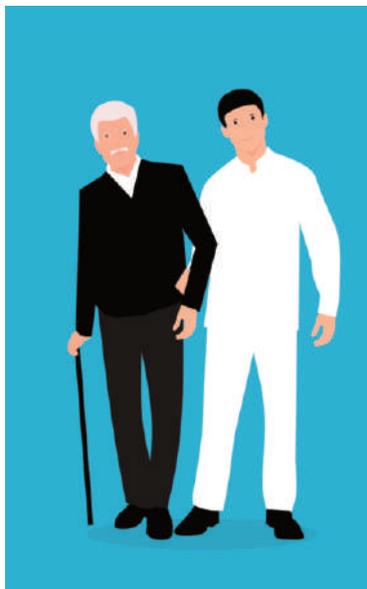
– Attirance parfois immodérée pour les réseaux sociaux. Contrairement à ce que l'on peut penser les âgés « informatisés » passent beaucoup de temps sur leur ordinateur et sont facilement « hameçonnés » par des publicités ou communiqués.

Concrètement, Les seniors peuvent être notamment victimes d'arnaques sentimentales en ligne, où des fraudeurs se font passer pour des prétendants amoureux et finissent par leur soutirer de l'argent d'autres vont utiliser le même stratagème pour exploiter les émotions des seniors, notamment la peur, la solitude et la confusion. Les escrocs prétendent souvent que les proches sont en danger, qu'ils ont gagné un prix ou qu'ils ont besoin d'une aide immédiate.

Les appels téléphoniques non sollicités, communément appelés « appels de phishing », sont l'une des méthodes les plus courantes utilisées pour arnaquer les seniors. Les escrocs se font passer pour des agents gouvernementaux, des banquiers, des agents d'assurance ou des techniciens informatiques

pour obtenir des informations personnelles, des numéros de carte de crédit ou de sécurité sociale, ou pour convaincre les seniors d'acheter des produits ou des services inutiles.

Enfin, les seniors (comme d'autres) vont faire confiance à des acteurs ayant une notoriété publique : une mairie qui organise un salon du « bien être », la présence d'une mutuelle lors d'un évènement traitant d'approches non médicamenteuses



ou encore lorsqu'une mutuelle offre une séance de « médecine complémentaire ». Si l'ensemble des offres proposées ne sont pas à proprement parler des dérives sectaires, la confiance accordée aux acteurs associés limitera leur vigilance lorsqu'ils seront confrontés à une dérive.

Une vulnérabilité accrue avec l'âge

Comme pour l'ensemble des autres proies, les manipu-

lateurs utilisent des tactiques insidieuses pour attirer les seniors dans leurs rangs. Ils explorent souvent les besoins émotionnels des seniors, leur offrant une échappatoire à la solitude et aux problèmes quotidiens.

Factuellement, la vulnérabilité accrue des seniors s'explique par :

– La *sénescence* qui est un processus biologique qui nous touche tous avec l'avancée en âge. Elle est caractérisée par une série de changements physiologiques, biochimiques et morphologiques qui surviennent au fil du temps. Elle impacte le quotidien : on voit moins bien, on entend moins bien, on se repère moins facilement... ;

– La *déprise* qui chez les personnes âgées fait référence à la perte progressive de capacités physiques, sociales ou mentales entraînent une réduction de l'engagement dans des activités quotidiennes ou sociales. Cela peut inclure la diminution de l'indépendance, la perte d'intérêt pour les loisirs, l'abandon de responsabilités, et même l'isolement social. Le vieillissement peut être accompagné de diverses formes de déprise, notamment :

. La *déprise physique* : les personnes âgées peuvent perdre de la force, de l'endurance et de la mobilité, ce qui peut les empêcher de participer à des activités qu'elles faisaient auparavant.

Elles s'éloignent alors de leur tissu social ;

. *La déprise sociale* : à mesure que les amis et la famille vieillissent ou déménagent, les personnes âgées peuvent perdre des contacts sociaux précieux, ce qui peut entraîner un isolement et une exclusion ;

. *La déprise mentale* : la cognition peut décliner avec l'âge, ce qui peut affecter la mémoire, la prise de décision, et d'autres fonctions mentales, ce qui peut réduire la participation à des activités intellectuelles mais aussi faciliter la manipulation mentale.

En outre, une altération psychologique peut également renforcer la déprise : état dépressif dû à l'isolement, difficultés sociales, veuvage, angoisse, neurasthénie, difficulté à faire face à une contrariété ou une pression.

Un risque est généralement qualifié par la conjonction d'une vulnérabilité décrite ci-dessus et d'un aléa. Si les seniors ne sont pas les premières victimes des manipulations mentales, leur vulnérabilité constitue une cible de choix. Le risque de manipulation mentale est ainsi important.

Agir très tôt, dès les premiers signes de pré-dépendance, aurait un effet positif de protection des aînés vis-à-vis des tentatives d'emprise d'individus ou de groupes sujets à caution.

Il est crucial de mettre en place des mesures de prévention et de protection pour aider les personnes âgées à se prémunir contre les dérives sectaires. Voici quelques stratégies pour y parvenir :

– *Sensibilisation* : les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux et les familles doivent être informés des signes révélateurs d'une dérive sectaire, afin de pouvoir réagir rapidement ;

– *Communication* : le maintien de la communication avec les personnes âgées est essentiel pour détecter tout changement de comportement ou d'attitude suspecte. Il est important que les familles et

prévoyance ;

– *Soutien social* : favoriser la création et le maintien de liens sociaux solides peut aider à réduire la vulnérabilité des personnes âgées à l'endoctrinement sectaire. Il conviendrait de s'appuyer sur le réseau des centres sociaux, les CCAS et associations qui œuvrent quotidiennement auprès des seniors.

Conclusion

Les dérives sectaires représentent une menace sérieuse pour les personnes âgées, qui sont souvent ciblées en raison de leur vulnérabilité émotionnelle et sociale. En sensibilisant les familles, les



amis conservent au maximum le lien même s'ils n'habitent pas à proximité ;

– *Acculturation* : les personnes âgées doivent être prévenues des tactiques utilisées par les dérives sectaires et encouragées à cultiver leur esprit critique. Ces actions devraient être menées par les caisses de retraite et de

professionnels de la santé et les personnes âgées elles-mêmes aux risques associés aux sectes, nous pouvons espérer prévenir ces abus et protéger nos aînés de l'exploitation. La vigilance collective et le soutien aux personnes âgées sont essentiels pour lutter contre cette menace insidieuse et préserver leur bien-être. ■



L'emprise sous l'angle des violences intra-familiales

Par Élisabeth GUCÈVE, psychologue

Psychologue dans une association¹ accompagnant des victimes de violences intra-familiales, majoritairement des femmes, j'ai animé des groupes de paroles avec une intervenante sociale, pour leur permettre de se reconstruire en parvenant à sortir de l'enfermement dans la violence que l'emprise construit.

Nous avons fait le choix de réserver ces groupes aux femmes, parce que : les violences à leur égard sont plus nombreuses, elles sont plus graves dans leur issue,

parfois mortelles, et les lois les protégeant condamnant ces faits, trop récentes.

Que nous ont-elles appris durant cet accompagnement ?

– Que tout commence par la rencontre avec « le prince charmant », cet homme séduisant, intelligent, agréable qui illusionne tout son entourage, et entretient cette croyance avec leurs proches, même quand l'enfer devient quotidien. La difficulté de le démasquer existe tout autant pour les professionnels.

– Le mot violence, trop facilement employé dans le langage courant, n'est pas utilisé quand elle est réelle : comme une façon de nier, de fermer les yeux sur une réalité trop dure à accepter.

– La violence de l'emprise se met en place de manière insidieuse par des paroles et des actes d'intimidation, d'humiliation, des critiques inattendues, incompréhensibles. Le caractère répétitif des agressions verbales attaque la capacité de penser et l'estime de soi, l'amenant à se soumettre

1. L'association à Colmar ASFMR « association syndicale des familles monoparentales et recomposées »

dans des stratégies de survie. Elles les rendent incohérentes, confuses face à l'entourage et aux professionnels, même s'ils se veulent aidants. L'une d'elle nous confiait : « j'ai une trottinette dans ma tête ».

– Dans l'univers de la violence intra-familiale, aucun membre n'est à sa place par intégration du modèle de domination. Le déclic de partir, de fuir la violence, vient souvent des enfants par souci de les protéger. Ils sont à la fois le moteur, mais aussi le frein de la reconstruction, par la confrontation à la justice et les modalités de garde imposées : l'homme violent reste considéré comme « un bon père ».

Qu'est-ce que le groupe de parole permet ?

Par les récits croisés qui s'y disent, elles se reconnaissent dans le regard et l'histoire de l'autre par l'identité des mécanismes de violence vécus. Elles peuvent alors sortir de l'isolement dans lequel elles étaient enfermées.

Il s'y construit avec l'aide des autres cet espace de pensée personnelle, séparée de l'agresseur et de l'image imprimée en elle, celle aussi de la culpabilité de la violence acceptée. Elles peuvent en toute sécurité chercher ensemble des stratégies d'évitement et de protection, et reconstruire des défenses nécessaires au départ, qui pour beaucoup va être une fuite.

Elles apprennent à comprendre la différence radicale existant entre une violence et un conflit, entre un lien d'amour et celui de l'emprise.

– Les disputes, source de conflits, apparaissent dans toute relation humaine quand les rapports sont égaux. La violence par contre se rencontre toujours dans un rapport inégalitaire, dans une relation de domination, où le pouvoir et la toute-puissance est d'un seul côté, sans contestation possible.

– L'autre confusion qui construit la prison de la violence et de l'enfermement est celle qui pense que dans l'emprise l'amour est possible. L'amour est un mot difficile à résumer dans une définition, mais celle proposée par la psychanalyste Elsa Cayat (assassinée à Charlie Hebdo) dans son livre posthume « la capacité de s'aimer » est éclairante : *« aussi paradoxal que cela puisse paraître, ce n'est jamais par la conquête de l'amour de l'Autre que s'ouvre l'horizon de sa liberté, mais par la conquête de la liberté que s'ouvre l'horizon de l'amour, autrement dit la capacité de s'aimer »*.

– Conjuguer l'amour avec la liberté est une clef essentielle pour la prévention de la violence.

– Pour définir l'emprise la description qu'en fait Marie-France Hirigoyen, psychiatre et psychanalyste, reste actuelle et pertinente. Elle nous dit

que les phénomènes de violences psychologiques ont un effet paralysant sur le cerveau, et fonctionnent comme « un brouillage qui entraîne la perte de l'esprit critique ». La violence est source de dissociation d'avec les émotions, et enferme dans une mémoire immédiate sans capacité de projection vers l'avenir.



Pour se reconstruire, la victime va se poser des questions, à la place du « pourquoi » celui du « comment » : comment s'aimer soi-même, comment pouvoir demander et faire des demandes d'aide... Tous ces comment, qui ne renouent pas avec le pourquoi de la culpabilité, vont l'aider à se pardonner d'être tombée dans le piège de l'emprise.

À nous, professionnels, elles ont permis de comprendre que l'on ne s'approche pas de la haine sans armes, avec des idées simplistes, le bon sens n'étant d'aucun secours dans l'univers pervers.

Pouvoir ressentir et recevoir leur mal-être que les récits convoquent en nous, sans fusionner ou interpréter, suppose la capacité de relier la violence à des éléments de connaissance et de compréhension, en acceptant que

le réel du vécu qu'elles ont traversé est pire que ce qu'elles ont pu en dire.

Le départ n'est qu'une première étape d'un long chemin de reconstruction, où le récit qu'elles ont pu

élaborer avec notre aide et celle des autres, va leur permettre de tourner cette page de leur vie, sans l'effacer ni l'oublier... la ranger dans un coin de la mémoire retrouvée. ■

Pour aller plus loin

- *À voix haute et Libre*. Textes et collectages de Dominique Guibert, comédienne et metteur en scène, Éditions Reber.
- *La capacité de s'aimer*. Elsa Cayat, Éditions Payot.
- *Femmes sous emprise*. Marie-France Hirigoyen, Édition Pocket.
- *Histoires d'IVG, histoires de femmes*. Éditions Vuibert (collectif d'auteurs), chapitre *Quand la violence s'en mêle*, Élisabeth Gucève.
- *Du prince charmant à l'homme violent : prévenir les violences conjugales*. Swan Nguyen Éditions Esprit du temps.



Le livre noir de l'autisme

700 000 autistes et leurs familles rencontrent toujours les mêmes difficultés en matière de prise en charge. Profitant de leur impasse thérapeutique, un business parallèle de pseudo-thérapies, aux dérives parfois sectaires, s'est développé, représentant des millions d'euros. Aux côtés de ces marchands d'espoir, des chercheurs et des médecins organisent des essais non autorisés : traitements alternatifs, antibiothérapies de longue durée... prescrits à des enfants, sans preuve d'efficacité. Fake news de "guérisons magiques" et théories complotistes se propagent sur les réseaux, nouveaux prescripteurs médicaux qui échappent au contrôle des agences de santé. Il est temps de briser l'omerta.

Auteure : Olivia Cattan

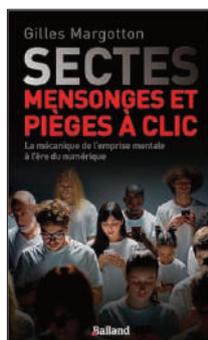
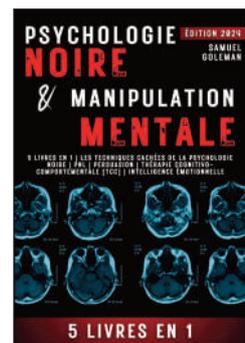
Éditeur : J'ai Lu, 2022

Psychologie noire et manipulation mentale

Cinq livres en un – Les techniques cachées de la psychologie noire | Pnl | Persuasion | Thérapie cognitivo-comportementale (TCC) | Intelligence émotionnelle

Auteur : Samuel Goleman

Éditeur : Independently published, 2023

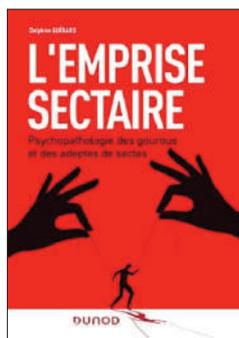


Sectes. Mensonges et pièges à clic

Par quel miracle ou « changement de paradigme » les mouvances sectaires sont-elles parvenues à conquérir leur pouvoir sur internet ? Depuis l'avènement des nouvelles technologies, de « petites entreprises sectaires » représentées par leurs gourous spécialistes en web marketing se sont immiscées un peu partout sur les nouveaux marchés dérégulés du cognitif. Ces mouvances se sont agglomérées entre elles via leurs propres réseaux, tissant ainsi leur toile de mensonges à l'aide des vecteurs du complotisme et du conspirationnisme. Face à cet obscurantisme 2.0, les associations de défense des victimes et les pouvoirs publics ont mis en place une politique volontariste pour contrer cette nouvelle emprise sectaire, mais pour combien de temps encore ?

Auteur : Gilles Margoton

Éditeur : Balland, 2023



L'emprise sectaire

Depuis l'avènement du New Age dans les années soixante et l'engouement pour le développement personnel, des charlatans ont pris possession de notre santé et de notre bien-être. De nos jours, quatre français sur dix et 60 % des malades du cancer ont recours aux médecines dites complémentaires, douces ou alternatives. Du jeûne hydrique au respirianisme, en passant par la macrobiotique, la naturopathie,

la kinésiologie, l'anthroposophie, le reiki, la dianétique, l'Access bars ou encore la méditation curative, les offres se multiplient à profusion. À partir de témoignages et de documents inédits, Georges Fenech lève le voile sur les dangers de certaines pratiques. Il dénonce sans langue de bois l'infiltration des communautés pseudo-thérapeutiques à tous les niveaux de la société : écoles, universités, entreprises, églises, ministères et réseaux sociaux. Ce cri d'alarme est lancé avant que le piège ne se referme définitivement sur notre bien le plus précieux, la santé.

Auteure : Delphine Guérard

Éditeur : Dunod, 2022

Bulles n°159

Chaque situation est unique par les circonstances de la rencontre, l'engagement immédiat ou progressif, le degré d'implication, la structure du groupe intégré, etc. Mais dans toutes les expériences sectaires rapportées à nos associations on retrouve les atteintes profondes à l'identité même de la personne sous emprise. Elle a perdu son autonomie, elle semble ne plus avoir accès à sa propre pensée, être coupée de ses propres sensations et émotions ... Ses proches s'inquiètent, avec raison, des conséquences possibles de cette emprise.

Auteur : Unadfi

Éditeur : Unadfi, 2023

<https://www.unadfi.org/boutique/bulles/pratiques-esoteriques-illusoires-en-sante/>



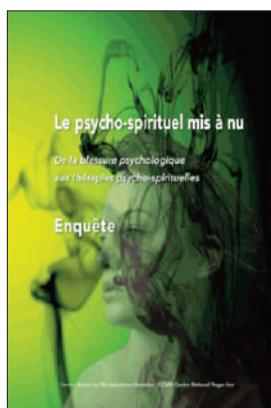
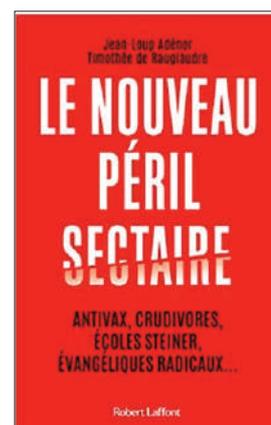
Le nouveau péril sectaire

Enquête inédite sur les dérives sectaires d'aujourd'hui. Près d'un demi-million de Français vivent aujourd'hui sous emprise sectaire, souvent au péril de leur intégrité physique et mentale. Pourtant, depuis dix ans, la puissance publique a baissé la garde face à un phénomène toujours plus fragmenté et difficile à cerner. De la scientologie aux Témoins de Jéhovah en passant par l'anthroposophie, connue pour ses écoles alternatives, des mouvements historiques sont devenus de véritables multinationales, parfois assez influentes pour faire pression sur la sphère politique. En parallèle, une myriade de nouveaux mouvements ont proliféré sous des formes plus pernicieuses, tirant profit eux aussi de la vulnérabilité des personnes : gourous évangéliques promettant richesse ou guérison miraculeuse, pseudo-thérapeutes foisonnant sur les réseaux sociaux, « antivax » intégristes ou New Age...

À travers un état des lieux alarmant étayé par des dizaines de témoignages de victimes de quinze mouvements différents, cette enquête inédite démontre l'ampleur du phénomène sectaire en France et la complaisance croissante des élites économiques et politiques.

Auteurs : Jean-Loup Adenor, Timothée de Rauglaudre

Éditeur : Robert Laffont, 2021



Le psycho-spirituel mis à nu

De la blessure psychologique aux thérapies psycho-spirituelles

Voilà plus de quarante ans, que les autorités ecclésiales sont sensibilisées à des cas de dérives sectaires infiltrant et se développant au sein de l'Église, mais celles-ci fuient la réalité des faits.

Voilà plus de quarante ans que les pouvoirs publics sont informés régulièrement de l'évolution de la situation, mais trop peu de décisions sont prises par l'Exécutif pour porter une aide efficace aux victimes ou à leurs proches et punir les auteurs de ces manipulations mentales.

La présente enquête de victimisation a pour but d'alerter le public sur les graves dangers que présente le psycho-spirituel, sur les conséquences parfois irréversibles encourues par celles ou ceux qui sont pris, innocemment, dans les bras tentaculaires de cette créature.

La présente enquête a aussi pour objet de mettre nos évêques et nos dirigeants devant leurs responsabilités respectives afin que soient prises les mesures qui s'imposent pour mettre un terme à cette hécatombe de victimes.

Ce recueil de témoignages est un nouveau cri d'alarme avant que ne se produise un deuxième chaos, succédant à celui de la pédocriminalité, scandale qui submergerait, sans nul doute, l'Église en France.

Auteur : Centre Contre les Manipulations Mentales-Centre Roger Ikor

Éditeur : Centre Contre les Manipulations Mentales-Centre Roger Ikor

Pour se le procurer : contact@ccmm.asso.fr

CCMM – CVPS

(Collectif CCMM des victimes du psychospirituel)

Tel. 07 69 29 89 53

Responsable : Francis AUZEVILLE

PLATEFORME NATIONALE DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Florence PINLOCHE, psychologue clinicienne

Tél. 06 16 10 41 93

-o-

CCMM ALSACE

Correspondante : Elisabeth GUCÈVE

Mail : ccmm.alsace@gmail.com

Tél. 07 52 06 72 92

CCMM AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Présidente : Bernadette OUDINÉ

Mail : aura@ccmm.asso.fr

Tél. 06 17 46 48 96

Entretien après prise de contact (par email de préférence)

CCMM BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Mail : ccmm.bourgogne.franchecomte@gmail.com

Tél. 06 49 98 68 51

• *Antenne de Dijon*

Mail : ccmm.dijon@free.fr

Tél. 06 99 80 19 25

CCMM BRETAGNE et PAYS-DE-LOIRE

Mail : ccmm.bretagne@gmail.com

Tél. : 06 56 69 09 30

CCMM CENTRE-VAL-DE-LOIRE

Mail : ccmm18cvdl@wanadoo.fr

Tél. 06 33 15 15 82

DÉLÉGATION DU CCMM GRAND-EST

• **Association SECTICIDE**

Mail : secticide@wanadoo.fr

Tél. 03 29 86 30 32

CCMM HAUTS DE FRANCE

Président Mathieu GAIGNIER

Mail : ccmm.hautsdefrance@gmail.com

Tél. : 06 16 10 41 93

CCMM ÎLE-DE-FRANCE

Présidente : Françoise BENEDICT

42-52 rue de la Py – 75020 Paris

Mail : ile-de-france1@ccmm.asso.fr .

Tél. : 01 43 71 12 31 - du lundi au vendredi de 14h à 18h

Entretiens à la permanence sur rendez-vous

• *Antenne de la Seine-et-Marne (77)*

Mail : ccmmseinetmarne77@gmail.com

Tél. : 06 67 08 71 37

• *Antenne des Yvelines (78)*

Mail : ccmm.yvelines78@gmail.com

Tél. : 06 52 38 90 64

• *Antenne de l'Essonne (91)*

Mail : ccmm.essonne91@gmail.com

Tél. : 06 68 34 81 31

• *Antenne des Hauts-de-Seine (92)*

Mail : ccmm.hautsdesemaine92@gmail.com

Tél. 06 52 55 43 20

• *Antenne de la Seine-Saint-Denis (93)*

Mail : ccmm.seinesaintdenis93@gmail.com

Tél. 06 95 33 56 30

• *Antenne du Val-de-Marne (94)*

Mail. ccmm.valdemarne94@gmail.com

Tél. 06 52 38 90 64

• *Antenne du Val-d'Oise (95)*

Tél. 07 83 33 02 01

CCMM LANGUEDOC-ROUSSILLON

Président : Francis AUZEVILLE

Tél. 07 69 29 89 53

Mail : francis.auzeville@orange.fr – Francis.auzeville66@gmail.com

CCMM MIDI-PYRÉNÉES

INFOS SECTES MIDI-PYRÉNÉES

Présidente : Simone RISCH

7, rue de Turin – 31500 Toulouse

Tél. 05 61 61 02 97 – 06 51 57 28 66 (joignable en dehors des permanences) – Permanences et rendez-vous le lundi de 14h à 17h.

Mail : infosectes.midipy@free.fr

CCMM NORMANDIE

Mail : ccmm.normandie@gmail.com

Tél. : 06 59 08 36 23

NOUVELLE-AQUITAINE

• **INFOS-SECTES AQUITAINE**

La Coloc' - 19 rue Père Louis de Jabrun – 33000 Bordeaux

Permanence : le jeudi de 14h à 17h00

Mail : infosectesaquitaine@gmail.com

Tél. 07 86 21 49 29

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR / CORSE

• **CCMM GRAND PACA**

Présidente : Raymonde WARTEL

Mail : ccmmgrandpaca@gmail.com – raymondewartel@orange.fr

Tél. : 06 21 48 00 03

Tous les jours (sauf weekend) de 14h à 18h.

• **CCMM LES ALPILLES**

Correspondant Jean-Paul POQUET

Mail : ccmm.alpilles@gmail.com

Tél. : 07 49 11 94 30 / 06 62 28 92 54

CARAÏBES

• **CCMM GUADELOUPE**

Président : Frédéric BUDON

Rue Marcel Rambière – 97139 Les Abymes – Guadeloupe

Mail : frederic.budon@wanadoo.fr

Tél. 0 590 20 29 90

• **CCMM GUYANE**

Président : Albert LECANTE

Route de Montabo 24 Lotissement Abchée 97300 Cayenne – Guyane

Mail : albert.lecante1@orange.fr

Correspondante :

Roseman SABINE

Mail : r.robinot@wanadoo.fr

• **CCMM LA RÉUNION**

Permanence téléphonique : 01 44 64 02 40

Correspondante :

Janine MALATRE

Tél. 02 62 33 81 18

Mail : janmal@wanadoo.fr

CCMM BELGIQUE – BRUXELLES

Tél. 06 16 10 41 93